

IMPORTANT !

L'INSTRUMENT D'ERADICATION LE PLUS EFFICACE DU PHENOMENE PLOUTO-IMPERIALISTE EST

un objectif politique ferme et prioritaire d'instauration d'un **plafond légal des avoirs et revenus** (PLAR), selon une formulation officielle pouvant être inspirée du texte-modèle ci-dessous. Cette formulation s'appuie sur la clause 10-2 de la Charte Fondamentale des Principes Sociétaux Protecteurs (empêcher et punir tout accaparement, tromperie, abus, perversion, de l'autorité et des moyens publics, ainsi que toute disposition privée excessive, abusive, et/ou illégale de richesse).

*"Le **plafond légal des avoirs et revenus** est une référence publique qui détermine les limites hautes de la richesse personnelle socialement admissible, tenant compte de la valeur actualisée des avoirs et des revenus, ces limites restant ajustables en permanence par l'autorité publique légitime pour favoriser et pour protéger l'équilibre et la cohésion de l'ensemble sociétal impliqué.*

Le montant des avoirs et des revenus périodiques personnels dépassant ces limites est prélevé d'office par l'autorité publique. Toute personne, membre ou non dudit ensemble sociétal, et qui, par quelque moyen que ce soit, agit à l'encontre de ces dispositions et/ou qui en empêche l'exécution, en tout ou partie, est automatiquement sanctionnée judiciairement selon les peines et les dédommagements les plus sévères."

Dès qu'il est institué et appliqué, le **plafond légal des avoirs et revenus** élimine directement et radicalement, ipso facto, les moyens et la raison d'être du phénomène ploutocratique. En cas de résistance abusive et illégitime de ploutocrates, des groupes et des cellules sY peuvent efficacement intervenir, eux aussi, en défense complémentaire de l'intérêt général sociétal. Et dans tous les cas, la volonté populaire doit être informée et mobilisée pour appuyer l'exigence du PLAR, et soutenir l'action des rebâtisseurs légitimes.